

Le Groupe Coopération Forestière (GCF) est une union de coopératives forestières réparties sur l'ensemble du territoire national. Au sein de notre groupe, les coopératives forestières travaillent en synergie en échangeant leurs expériences et leur savoir-faire. Nous agissons au quotidien pour répondre aux besoins de nos adhérents : les propriétaires forestiers, associés coopérateurs.

« Les coopératives constituent un modèle d'entreprise démocratique fondé sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence. Ce sont des sociétés de personnes ayant pour finalité première de rendre des services individuels et collectifs à leurs membres. Des engagements réciproques et durables se nouent entre la coopérative et ses membres qui sont à la fois associés, clients, producteurs. »

Déclaration sur l'identité coopérative, Coop FR, 2010

GCF est engagé dans le système de management qualité ISO 9001 et est le seul groupe français certifié PEFC pour la gestion durable des forêts de ses adhérents.

LA POLITIQUE QSE DE GCF SE DECLINE EN 2 AXES STRATEGIQUES REGROUPANT 14 OBJECTIFS

AXE 1 : SATISFACTION DES ADHÉRENTS

- A. Assurer un mode de gouvernance permettant l'implication des adhérents (propriétaires forestiers ou coopératives)
- B. Adapter nos services aux besoins et attentes des adhérents (propriétaires forestiers ou coopératives)
- C. Etre l'organisme de référence en matière de gestion, sylviculture en forêt privée.
- D. Valoriser les productions des propriétaires forestiers adhérents
- E. Améliorer la communication entre la coopératives et le propriétaire forestier adhérent

AXE 2 : DEVELOPPEMENT DURABLE

ENVIRONNEMENT

- F. Anticiper les évolutions futures (climatiques, sanitaires, réglementaires, sylvicoles, commerciales...).
- G. Garantir une gestion durable des forêts en respectant les exigences PEFC et en confortant notre position d'Entité d'Accès à la Certification

RICHESSSE HUMAINE

- H. Renforcer la sécurité et préserver la santé de nos collaborateurs.
- I. Attirer et conserver les talents
- J. Développer les compétences de nos salariés

COMPETITIVITE

- K. Optimiser les coûts et préserver les marges
- L. Améliorer notre capacité de regroupement des propriétaires forestiers
- M. Développer notre capacité de mobilisation et de travaux sylvicoles
- N. Innover, rechercher et développer des outils communs.

A Paris, le 28/09/2023
Tammouz Eñaut HELOU,
Directeur du Groupe Coopération Forestière




Les 7 principes coopératifs - Déclaration sur l'identité internationale des coopératives, Alliance coopérative internationale, 1995